



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN-PAUL II
À UN GROUPE D'ÉVÊQUES AMÉRICAINS DE RITE ORIENTAL
EN VISITE "AD LIMINA"**

Jeudi 23 novembre 1978

Chers Frères qui participez au ministère épiscopal de l'Eglise du Christ,

Nous vous saluons avec profond respect et affection. Les fidèles chrétiens que vous servez sont des citoyens d'une nation encore jeune, mais aussi les héritiers de deux des anciennes traditions qui enrichissent l'unique Eglise du Christ. Aussi, en vous souhaitant la bienvenue, embrassons-nous également les Eglises dont vous avez la charge, exprimant notre sincère vénération et notre amour pour elles.

L'Eglise, en effet, est enrichie par de telles traditions vénérables et serait bien plus pauvre si elles manquaient. Leur variété contribue, dans une large mesure, à sa splendeur. Elles conservent beaucoup de grandes valeurs artistiques et culturelles dont la perte serait douloureusement ressentie. Chacune d'elles est digne en soi de grande admiration.

Ces traditions, toutefois, ne sont pas une simple parure de l'Eglise. Dans une union fraternelle, elles constituent un important moyen dont dispose l'Eglise pour manifester devant le monde l'universalité du salut dans le Christ et accomplir sa mission de faire de toutes les nations des disciples.

La variété au sein de la fraternité que l'on trouve dans l'Eglise catholique est loin de nuire à son unité ; au contraire, elle la manifeste plutôt, en montrant comme tous peuples et cultures sont appelés à être organiquement unis dans l'Esprit Saint, grâce à la même foi, aux mêmes sacrements, au même gouvernement.

Chaque tradition doit apprécier et chérir les autres. L'œil ne peut dire à la main "Je n'ai pas besoin

de toi" ; en effet, si le tout était un seul membre, où serait le Corps ? (cf 1 Co 12, 19-21). L'Eglise est le Corps du Christ et les différentes parties de ce Corps sont ordonnées pour concourir au bien de l'ensemble et collaborer à cet effet avec toutes les autres.

Il appartient à chaque tradition particulière d'apporter sa propre collaboration au bien de l'ensemble. La compréhension de la foi par chacune d'elle s'approfondit par la doctrine contenue dans les œuvres des Pères et des écrivains spirituels des autres, par les richesses théologiques trouvées dans les autres liturgies telles que, pendant des siècles, elles se sont développées sous l'inspiration du Saint-Esprit et la direction des légitimes autorités ecclésiastiques ainsi que les manières de vivre la foi que les autres ont reçues des Apôtres. Chaque tradition peut trouver un appui dans les exemples de zèle, de fidélité et de sainteté que fournit l'histoire des autres.

Le Concile Vatican II a déclaré que "tout le monde doit savoir qu'il est très important de connaître, vénérer, conserver, développer le si riche patrimoine liturgique et spirituel de l'Orient pour conserver fidèlement la plénitude de la tradition chrétienne" (*Unitatis Redintegratio*, 15). Le Concile a déclaré également que "tout le patrimoine spirituel et liturgique, disciplinaire et théologique, dans ses diverses traditions, fait partie pleinement de la catholicité et de l'apostolicité de l'Eglise" (ibid. n. 17).

Mes frères les Evêques, je respecte et apprécie grandement les vénérables traditions auxquelles vous appartenez et je désire les voir s'épanouir.

J'aimerais que chaque membre de l'Eglise catholique les chérisse comme ses propres traditions : "En effet, c'est la volonté de l'Eglise catholique de sauvegarder dans leur intégrité les traditions ou rites de chacune des Eglises particulières et elle veut pareillement adapter sa manière de vivre aux nécessités diverses de temps et de lieu" (*Orientalium Ecclesiarum*, 2). Vous et les Eglises auxquelles vous présidez, devrez en parfait accord protéger votre héritage et avoir soin de le transmettre dans toute son intégrité aux générations futures.

Je souhaite également que chaque membre de l'Eglise Catholique reconnaisse aux autres rites une égale dignité dans le cadre de son unité. Chaque rite est appelé à assister les autres, travaillant tous ensemble en parfaite harmonie et en bon ordre pour le bien de l'ensemble et pas seulement pour leur bien-être particulier.

Je vous donne l'assurance de mes prières pour tous les membres de vos Eglises dans les Etats-Unis d'Amérique. Je prie aussi pour vos concitoyens et pour vos frères dans les pays dont proviennent vos ancêtres. Pour beaucoup d'entre vous ces pays sont proches de ma propre patrie. Pour l'un de vous cela rappelle une des zones les plus cruellement éprouvées dans le monde d'aujourd'hui, je parle du Liban, un pays qui a tout spécialement besoin de nos prières pour que cessent l'hostilité et l'oppression, afin que ses habitants puissent y vivre dans la paix et dans l'entente.

Nous concluons en invoquant sur tout votre peuple les bénédictions du Dieu Tout-Puissant.

© Copyright 1978 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana